



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 02 août 2010
N° CERTA-2010-AVI-351

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans SPIP

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-351>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-351
Titre	Vulnérabilité dans SPIP
Date de la première version	02 août 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Liste des changements apportés à la version 2.1.1
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Injection de code indirecte à distance.

2 Systèmes affectés

SPIP versions 2.1 et antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans SPIP permet à un utilisateur distant malintentionné de conduire des attaques de type injection de code indirecte.

4 Description

Une vulnérabilité due à un manque de contrôle sur certaines variables est présente dans SPIP. Cette faille permet à un utilisateur distant malintentionné de conduire des attaques de type injection de code indirecte.

5 Solution

La version 2.1.1 de SPIP corrige le problème :
http://www.spip.net/fr_download/

6 Documentation

- Site de SPIP :
<http://www.spip.net>
- Liste des changements apportés à la version 2.1.1 de SPIP :
<http://trac.rezo.net/trac/spip/changeset/15855>

Gestion détaillée du document

02 août 2010 version initiale.